

STRATIFIÉ REYSIPUR®

Agencement intérieur


 NEUF
 RÉNOVATION

Référentiel pour la qualité environnementale des bâtiments en rénovation (Millésime 2015) Bureau (B) - Commerce (C) - Hôtellerie (H)

Le référentiel de certification contient différentes exigences relatives à l'ouvrage (son implantation, sa fonctionnalité, sa conception architecturale...) ainsi qu'aux matériaux, produits et équipements qui s'y intègrent. Le tableau ci-après présente, selon la structure du référentiel, les exigences que le produit Polyrey contribue à satisfaire et avec quel niveau de performance. Les pages suivantes détaillent chacune des exigences, ainsi que la façon dont le produit Polyrey est concerné et y répond. Un lien cliquable permet également d'accéder aux documents de preuves reliés à chaque exigence.

Cible		Sous-cible	Préoccupation - Contribution du produit Polyrey	Niveau	
	2	PRODUITS	2.1. Choix constructifs pour la durabilité et l'adaptabilité de l'ouvrage	2.1.2. Produit à longue durée de vie (50 ans) 2.1.4. Produit adapté à l'agencement intérieur	P B
			2.2. Choix constructifs pour la facilité d'entretien de l'ouvrage	2.2.2. Produit facile à entretenir	P
			2.3. Choix des produits de construction afin de limiter les impacts environnementaux de l'ouvrage	2.3.1. Produit disposant d'une analyse en cycle de vie conforme	TP6
			2.4. Choix des produits de construction afin de limiter les impacts sanitaires de l'ouvrage	2.4.1. Produit disposant de mesures des émissions de COVT, de formaldéhyde et de substances CMR 1A et 1B 2.4.2. Produit à très faibles émissions de COVT et de formaldéhyde 2.4.3. Produit durable sans nécessité de traitement de préservation	B + TP2 TP3 + TP1 Non concerné
	4	ÉNERGIE	4.1. Réduction de la demande énergétique par la conception architecturale	4.1.1. et 4.1.2. Produit existant en coloris clairs limitant ainsi les besoins en éclairage artificiel	P
	10	CONFORT VISUEL	10.1. Optimisation de l'éclairage naturel	10.1.3. Produit favorisant l'éclairage par la lumière naturelle	(B) TP3 + TP3 (H) TP2
	12	QUALITÉ SANITAIRE	12.2. Création des conditions d'hygiène spécifiques	12.2.1. Produit facile à entretenir 12.2.3. Produit disposant de la garantie d'hygiène Sanitized®	P TP3
	13	QUALITÉ DE L'AIR	13.2. Maîtrise des sources de pollution de l'air intérieur	13.2.2. Identique au critère 2.4.3. 13.2.3. Produit à très faibles émissions de COVT et de formaldéhyde 13.2.5. Identique au critère 2.4.1. 13.2.6. Identique au critère 2.4.2.	Non concerné TP4 TP2 TP4



Cible 2 - PRODUITS

Préoccupation	Exigence - Contribution du produit Polyrey - Documentation	
<p>2.1.2. Adapter les choix constructifs aux durées de vie de l'ouvrage</p>	Niveau P	<p>RÉDIGER UNE NOTE JUSTIFICATIVE DÉMONTRANT QUE LES CHOIX EFFECTUÉS EN GROS ŒUVRE ET SECOND ŒUVRE SONT EN ADÉQUATION AVEC LES USAGES ET LES DURÉES DE VIE PRÉVISIONNELLE, COURTE, ET DE CHACUN DES PRODUITS, SYSTÈMES ET PROCÉDÉS.</p> <p>Produit à longue durée de vie (50 ans) Influence indirecte : La durée de vie de référence du REYSIPUR® est de 50 ans.</p> <ul style="list-style-type: none"> • ATT - FDES - Reysipur - FR • ATT - EPD - Reysipur - EN
<p>2.1.4. Choisir des produits, systèmes ou procédés dont les caractéristiques sont vérifiées et compatibles avec l'usage</p>	Niveau B	<p>METTRE EN ŒUVRE DES PRODUITS CERTIFIÉS OU DISPOSANT D'UN AVIS TECHNIQUE.</p> <p>Produit adapté à l'agencement intérieur Influence directe : Le REYSIPUR® est conforme à la norme européenne EN438 attestant de son aptitude à l'usage en tant que panneau décoratif pour agencement intérieur. REYSIPUR® est conforme à la norme Européenne harmonisée EN438-7, et fait l'objet d'un marquage CE attestant de l'aptitude à l'emploi visé. En version ignifugée, le panneau REYSIPUR® fait l'objet d'un certificat de conformité CE délivré par un organisme accrédité par un membre de l'European Accreditation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • FT - Technical data sheet Reysipur - FR - EN • PV - DOP - Reysipur CGF 6 mm - FR - EN • PV - DOP - Reysipur CGS 4 & 6 mm - FR - EN • PV - DOP - Reysipur CGS over 8 mm - FR - EN • ATT - Certificate of conformity LNE - Fire retardant - Reysipur - EN
<p>2.2.2. Choisir des produits, systèmes et procédés de construction faciles à entretenir et limitant les impacts environnementaux de l'entretien</p>	Niveau P	<p>CHOISIR DES REVÊTEMENTS INTÉRIEURS QUI PERMETTENT DE LIMITER LES CONSOMMATIONS D'EAU POUR L'ENTRETIEN, LES CONSOMMATIONS DE PRODUITS D'ENTRETIEN, QUI SONT FACILES À ENTREtenir AVEC DES MÉTHODES ENVIRONNEMENTALEMENT PERFORMANTES, QUI LIMITENT LES FRÉQUENCES D'ENTRETIEN, ETC.</p> <p>Produit facile à entretenir Influence directe : Le REYSIPUR® est facile à entretenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Surface non poreuse facile à nettoyer à l'eau chaude et à la vapeur, ainsi qu'avec tous les types de nettoyeurs usuels : <ul style="list-style-type: none"> • Pour le nettoyage quotidien, solutions savonneuses • Pour les tâches persistantes, solvants organiques (par exemple : nettoyant vitre, acétone, alcool à brûler, essence, perchloréthylène, white spirit, dissolvant de vernis à ongles) • Pour les résidus de calcaire, solutions à base d'acide faible (par exemple : vinaigre ménager, acide acétique, citrique ou aminosulfonique dilués à 10 %). - Surface résistante qui ne craint ni la corrosion, ni l'oxydation, et qui ne nécessite aucune protection de surface additionnelle (peinture, laque...), ni d'entretien spécifique pendant sa vie en œuvre. - Structure TOUCH : anti-traces de doigt et réparable à la micro rayure. <ul style="list-style-type: none"> • ATT - FDES - Reysipur - FR • ATT - EPD - Reysipur - EN • GUI - Maintenance and cleaning guidelines - Polyrey HPL - Reysipur - FR - EN
<p>2.3.1. Connaître les impacts environnementaux des équipements et des produits de construction</p>	Niveau Jusqu'à TP6	<p>CONNAÎTRE LES INDICATEURS D'IMPACT ENVIRONNEMENTAUX DES PRODUITS DE CONSTRUCTION, SELON LA NORME NF EN 15804+A1 OU TOUTE NORME ÉQUIVALENTE, POUR 100 % DES ÉLÉMENTS MISE EN ŒUVRE POUR LA RENOVATION DE TOUS LES LOTS DE GROS ŒUVRE ET SECOND ŒUVRE.</p> <p>Produit disposant d'une analyse en cycle de vie conforme Influence directe : L'entreprise Polyrey a réalisé l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) du REYSIPUR® conformément à la norme NF EN 15804:2012+A1:2014, déclaration environnementale individuelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • ATT - FDES - Reysipur - FR • ATT - EPD - Reysipur - EN
<p>2.4.1. Connaître l'impact sanitaire des produits de construction vis-à-vis de la qualité d'air intérieur</p>	Niveau B	<p>CONNAÎTRE LES ÉMISSIONS DE COVT ET FORMALDÉHYDE POUR 100% DES SURFACES EN CONTACT AVEC L'AIR INTÉRIEUR.</p> <p>Produit disposant de mesures des émissions de COVT et de formaldéhyde Influence directe : Polyrey mesure les émissions de COVT et de formaldéhyde de ses produits selon ISO16000-9 par un organisme indépendant accrédité COFRAC, membre de l'European Accreditation. <i>Voir tableau en fin de cible 2.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • PV - Report of classification COV CMR Emissions - FR - EN • PV - Report of classification COV - Wall - Reysipur <p>CONNAÎTRE LA VALEUR D'ÉMISSIONS DE SUBSTANCES CMR 1A ET 1B INTENTIONNELLEMENT INTRODUITES DANS LE PROCÉDÉ DE FABRICATION OU NATURELLEMENT PRÉSENTES DANS LES MATIÈRES PREMIÈRES UTILISÉES DANS LES PRODUITS, PRÉSENTES À PLUS DE 0,1 % EN MASSE, ET SUSCEPTIBLES DE MIGRER.</p> <p>Produit aux émissions CMR 1A et 1B non détectables Influence directe : Les émissions CMR 1A et 1B du REYSIPUR® sont non détectables pour des seuils bien inférieurs à 1 µg/m³, selon l'arrêté du 30 avril 2009, modifié par arrêté du 28 mai 2009 (substances testées : trichloréthylène, benzène, phtalate de bis (2-éthylhexyle) et phtalate de dibutyle).</p> <ul style="list-style-type: none"> • PV - Report of classification COV CMR Emissions - FR - EN



Cible 2 - PRODUITS

Préoccupation	Exigence - Contribution du produit Polyrey - Documentation	
2.4.2. Choisir les produits de construction pour limiter les impacts sanitaires de l'ouvrage	CHOISIR DES PRODUITS CONSTITUANT LES SURFACES SOLS/MURS/PLAFOND EN CONTACT AVEC L'AIR INTÉRIEUR DONT LES ÉMISSIONS DE COVT SONT INFÉRIEURES À 1000 µg/m³.	
	Niveau TP3	Produit à très faibles émissions de COVT Influence directe : Les émissions en COVT du REYSIPUR® en scénario Mur (scénarii définis par l'arrêté français d'Etiquetage des produits de construction du 19 avril 2011) sont < 1000 µg/m³. <i>Voir tableau en fin de cible 2.</i> <ul style="list-style-type: none"> • PV - Report of classification COV - Wall - Reysipur
	CHOISIR DES PRODUITS CONSTITUANT LES SURFACES SOLS/MURS/PLAFOND EN CONTACT AVEC L'AIR INTÉRIEUR DONT LES ÉMISSIONS DE FORMALDÉHYDE SONT INFÉRIEURES À 60 µg/m³.	
	Niveau TP1	Produit à très faibles émissions de formaldéhyde Influence directe : Les émissions de formaldéhyde du REYSIPUR® en scénario Mur (scénarii définis par l'arrêté français d'Etiquetage des produits de construction du 19 avril 2011) sont < 60 µg/m³. <i>Voir tableau en fin de cible 2.</i> <ul style="list-style-type: none"> • PV - Report of classification COV - Wall - Reysipur

2.4.3. Limiter la pollution par les éventuels traitements des bois	METTRE EN ŒUVRE DU BOIS QUI RESPECTE L'ARRÊTÉ DU 2 JUIN 2003 ET : - DONT L'ESSENCE EST NATURELLEMENT DURABLE, SANS TRAITEMENT PRÉVENTIF, POUR LA CLASSE DE RISQUE CONCERNÉE - OU TRAITÉ PAR UN PRODUIT CERTIFIÉ CTB P+ ADAPTÉ À LA CLASSE DE RISQUE.	
	Niveau : non concerné	Produit durable sans nécessité de traitement de préservation Influence directe : Le bois entrant dans la composition du REYSIPUR® n'est pas traité et ne nécessite aucun traitement préventif. <ul style="list-style-type: none"> • DOC - Fiche d'information hygiène et sécurité Polyrey HPL - FR • DOC - Health and safety and technical data sheet for Polyrey HPL - EN

	COVT		FORMALDÉHYDE	
	CONCENTRATIONS MAXIMALES (µg/m³) MESURE À 28 JOURS			
REYSIPUR® SCENARIO MUR	< 1000	2,9 µg/m³	A +	< 60
				42 µg/m³
				A



Cible 4 - ÉNERGIE

Préoccupation	Exigence - Contribution du produit Polyrey - Documentation	
4.1.1. et 4.1.2. Améliorer l'aptitude du bâtiment à réduire ses besoins énergétiques, en été comme en hiver	ASSURER UNE CONCEPTION BIOCLIMATIQUE.	
	Niveau P	Produit existant en coloris clairs limitant ainsi les besoins en éclairage artificiel Influence indirecte : La conception bioclimatique prend en compte le choix des revêtements intérieurs clairs. Le REYSIPUR® est disponible dans plus de 300 décors, notamment des coloris clairs (unis, bois, matières), ce qui permet de limiter les besoins en éclairage artificiel. Le REYSIPUR® contribue à obtenir des pourcentages de facteur de lumière du jour très performants. Son coefficient de réflexion lumineuse peut aller de 0,04 pour le décor N005 Noir jusqu'à 0,86 pour le décor B117 Blanc Artic. <ul style="list-style-type: none"> • DOC - Light Reflectance Values



Cible 10 - CONFORT VISUEL

Préoccupation	Exigence - Contribution du produit Polyrey - Documentation	
10.1.3. Disposer d'un éclairage minimal en lumière naturelle	RESPECTER UN FLJ MINIMUM (FACTEUR DE LUMIÈRE DU JOUR) POUR UN CERTAIN POURCENTAGE DE SURFACES.	
	Niveau (B) TP3 + TP3 (H) TP2	Produit favorisant l'éclairage par la lumière naturelle Influence indirecte : Le calcul du facteur de lumière du jour s'effectue en prenant en compte différents paramètres dont le coefficient de réflexion lumineuse des sols, murs et plafonds. Avec sa large gamme de plus de 300 décors (unis, bois, matières), le REYSIPUR® contribue à obtenir des pourcentages de lumière du jour performants : Son coefficient de réflexion lumineuse varie de 0,04 pour le décor N005 Noir jusqu'à 0,86 pour le décor B117 Blanc Artic. <ul style="list-style-type: none"> • DOC - Light Reflectance Values



Cible 12 - QUALITÉ SANITAIRE

Préoccupation	Exigence - Contribution du produit Polyrey - Documentation	
12.2.1. Créer les conditions d'hygiène spécifique (hors locaux d'entretien)	PRENDRE DES DISPOSITIONS ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES POUR LA LOCALISATION ET LA CONCEPTION DES LOCAUX D'ENTRETIEN AFIN DE FACILITER LE NETTOYAGE DE L'OUVRAGE, ET Y CRÉER LES CONDITIONS D'HYGIÈNE DE BASE.	
	Niveau P	<p>Produit facile à entretenir</p> <p>Influence directe : Le REYSIPUR® est facile à entretenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - surface non poreuse facile à nettoyer à l'eau chaude et à la vapeur, ainsi qu'avec tous les types de nettoyeurs usuels : <ul style="list-style-type: none"> • pour le nettoyage quotidien, solutions savonneuses • pour les tâches persistantes, solvants organiques (par exemple : nettoyeur vitre, acétone, alcool à brûler, essence, perchloréthylène, white spirit, dissolvant de vernis à ongles) • pour les résidus de calcaire, solutions à base d'acide faible (par exemple : vinaigre ménager, acide acétique, citrique ou aminosulfonique dilués à 10 %). - surface résistante qui ne craint ni la corrosion, ni l'oxydation, et qui ne nécessite aucune protection de surface additionnelle (peinture, laque...), ni d'entretien spécifique pendant sa vie en œuvre. - structures TOUCH : anti-traces de doigts et réparable à la micro rayure. <ul style="list-style-type: none"> • DOC - Fiche d'information hygiène et sécurité Polyrey HPL - FR • DOC - Health and safety and technical data sheet for Polyrey HPL - EN • GUI - Maintenance and cleaning guidelines - Polyrey HPL - Reysipur - FR - EN
12.2.3. Choisir des matériaux limitant la croissance fongique et bactérienne	POUR AU MOINS 80 % DES SURFACES COUVERTES PAR LES ÉLÉMENTS DE LA FAMILLE DES REVÊTEMENTS INTÉRIEURS (SOL, MUR, PLAFOND), Y COMPRIS LES PRODUITS DE FINITION, CONNAÎTRE LES CARACTÉRISTIQUES HYGIÉNIQUES DE CES PRODUITS VIS-À-VIS DE LA CROISSANCE BACTÉRIENNE ET FONGIQUE.	
	Niveau TP3	<p>Produit disposant de la garantie d'hygiène Sanitized®*</p> <p>Influence directe : Le REYSIPUR® dispose d'une protection active antibactérienne à base d'ions d'argent intégré dans le matériau. Cette protection ralentit la prolifération de bactéries tout au long de la durée de vie du matériau. 99 % des bactéries testées détruites en 24 h.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inorganique - Agréé contact alimentaire par la Food Drug Administration - Sans nanoparticule - Conforme à la réglementation européenne sur les Biocides <p>* <i>Les structures Touch profitent de propriétés antibactériennes par nature et ne nécessitent pas le label Sanitized®. Un rapport d'essai d'efficacité antibactérienne est disponible.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • PV - Sanitized antibacterial efficiency report for Panoprey - FR - EN • PV - Antibacterial efficiency report for Polyrey HPL Touch - FR - EN • ATT - REACH conformity report on biocidal substances - FR - EN • ATT - Certificate of conformity for food contact - Panoprey - EN • ATT - Certificate of conformity for food contact - Polyrey HPL Touch - FR - EN



Cible 13 - QUALITÉ DE L'AIR

Préoccupation	Exigence - Contribution du produit Polyrey - Documentation	
13.2.2. Limiter la pollution par les éventuels traitements des bois	Niveau : non concerné	Identique au critère 2.4.3.
13.2.3. Maîtriser l'exposition des occupants aux polluants de l'air intérieur	RÉALISER UNE MESURE DE QUALITÉ D'AIR PORTANT SUR DIFFÉRENTS POLLUANTS (DONT LES COVT ET LE FORMALDÉHYDE) ET RESPECTER CERTAINES VALEURS DE RÉFÉRENCE SANITAIRE.	
	Niveau TP4	<p>Produit à très faibles émissions de COVT et de formaldéhyde</p> <p>Influence indirecte : Compte-tenu des très faibles émissions de COVT (2,9 µg/m³ scénario Mur) et de formaldéhyde (42 µg/m³ scénario Mur) du REYSIPUR®, la mise en œuvre de ce produit contribue positivement au respect des valeurs référence sanitaire indiquées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • PV - Report of classification COV - Wall - Reysipur
13.2.5. Connaître l'impact sanitaire des produits de construction vis-à-vis de la qualité d'air intérieur	Niveau TP2	Identique au critère 2.4.1.
13.2.6. Choisir les produits de construction pour limiter les impacts sanitaires de l'ouvrage	Niveau TP4	Identique au critère 2.4.2.

MY EXPERT



Conseil
environnement

N'hésitez pas à nous contacter.
Notre équipe est à votre disposition
pour vous conseiller et vous accompagner.
polyrey.france@polyrey.com - Tel : 05.53.73.56.89

TÉLÉCHARGEZ
L'ENSEMBLE
DES DOCUMENTS
DE PREUVE ICI :

